

# CONSEIL MUNICIPAL

## PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 25 mai 2023 à 20 heures 00 minutes  
Salle du Conseil

**Présents :**

M. ARLAUD Eddy, M. BOUTY Christian, M. BROC Jean-Claude, Mme CHANTEREAU Anne, M. COMTE André, Mme LANDAIS Pauline, Mme LE DROGOFF Céline, M. NOYER Maurice, M. PETITJEAN Gilbert, M. PINTAUX Philippe

**Excusé(s) :** Mme SCHUSCHITZ Cindy

**Secrétaire de séance :** Mme LANDAIS Pauline

**Président de séance :** M. PETITJEAN Gilbert

Le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite le 15 mai 2023
- le nombre de conseillers en exercice est de 11, présents 10, votants 10

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Autorisation de recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent
  - 2 - Demande de subvention au Département pour travaux de voirie : Aménagement du plateau traversant RD 210
- Questions diverses

Approbation du PV du conseil du 20 avril 2023 :

Le Maire invite les conseillers à formuler des remarques sur la rédaction du procès-verbal de la réunion du 20 avril 2023. En l'absence d'observations, le Conseil Municipal approuve ce procès-verbal.

**1- Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un emploi permanent peut être occupé par un agent non titulaire pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire pour les besoins du service conformément à l'article L 332-14 du code général de la fonction publique.

Il précise que les besoins de la collectivité ont nécessité la création d'un emploi permanent d'agent technique polyvalent relevant de la catégorie hiérarchique C et relevant du grade d'Adjoint Technique par délibération n° 2020-42 en date du 08 juin 2020. à temps complet et qu'il n'est pas possible de pourvoir ce poste par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents le Conseil Municipal autorise le Maire à recruter un agent contractuel sur l'emploi permanent sur le grade d'Adjoint Technique relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'agent Technique polyvalent à temps complet pour une durée déterminée de un an.

**VOTE : Adoptée à l'unanimité**

**2 - Demande de Subvention au Département pour travaux de voirie : Aménagement plateau traversant RD 210**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il va solliciter le Département pour l'attribution d'une subvention dans le cadre du dispositif d'aide aux territoires Atout ruralité 07 afin de réaliser des travaux de voirie sur la voie communale : Rue du Village Carrefour RD 210.

Le financement de ce projet estimé à 38181,10 € HT est le suivant :

Département de l'Ardèche	40 %	15272,44 €
Autofinancement communal	60 %	22908,66 €
Total	100 %	38181,10 €

La part restant à charge de la commune sera inscrite au budget primitif 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, prend note de la demande faite auprès du Département de l'Ardèche et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce programme.

### VOTE : Adoptée à l'unanimité

### Informations diverses :

Monsieur le Maire demande l'avis aux membres du Conseil sur une demande de l'établissement le « St Thom's » qui souhaite bénéficier du local du Clau le week-end de la fête de la musique.

Les membres du Conseil décident de ne pas autoriser l'accès au local, cependant l'utilisation des toilettes et de la dalle sont accordés, ainsi que la possibilité de se raccorder sur le réseau électrique publique.

Une demande d'arrêté d'occupation du domaine public devra être demandé avec les horaires de l'évènement.

Réunion CIAS : Madame Pauline Landais et Monsieur Philippe Pintaux ont participé à la rencontre avec les CCAS de la CC ARC

Intervention de SOLIHA qui a évoqué le sujet de l'Habitat insalubre et l'hébergement intergénérationnel.

Monsieur Le Maire rappelle la réunion avec le cabinet CYPRES pour l'aide à l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde le 09 juin 2023 à 14 heures.

### TRAVAUX

#### Rapport de la DRAC

Monsieur Le Maire présente au Conseil le rapport de diagnostic de la DRAC qui autorise la reprise des travaux de la Chapelle Saint-Sébastien.

#### Aménagement du Plateau Traversant RD 2010 – Rue du Village

Monsieur Le Maire annonce que le goudronnage est prévu pour le 09 juin 2023, qu'il est prévu des trottoirs et un plateau traversant.

il sera pris prochainement un arrêté pour la pose de panneaux STOP situés rue du Village et Chemin du Vignoux.

#### La Fibre

Monsieur le Maire informe que les travaux relatifs à la fibre reprendront mi-juin 2023, il précise que l'ensemble des poteaux nécessitant d'être changés l'ont été.

#### Enfouissement réseaux électriques et Télécom

Monsieur le Maire informe qu'il a signé le devis du SDE 07 pour des travaux d'enfouissement électricité et Telecom, sur la partie du Chemin de Chasser non retenu initialement.

### EVENEMENTS

Monsieur le Maire rappelle les évènements à venir sur la Commune

Inauguration Parcours « Les traversées d'Helvia et Berguise »  
Rendez-vous le jeudi 08 juin à 17 heures 30 à la Mairie.

#### Concert à l'église le samedi 10 juin 2023 à 17 heures 30

Un concert de guitare organisé par Ardèche Musique et danse est prévu à l'église de Saint-Thomé.

#### Les préalables du Festival d'Alba le 11 juin à 15 heures 30 Terrain Le Clau

L'Amicale tiendra pour l'occasion une buvette

#### Kermesse de l'école le samedi 17 juin 2023 à partir de 16 heures 30

Demande de l'Amicale la délivrance d'un arrêté temporaire d'ouverture d'une buvette.

#### Paëlla le jeudi 13 juillet 2023

Le Comité des loisirs vous propose une Paëlla avec buvette sur place les réservations doivent être effectuées avant le 07 juillet 2023.

#### Concours de pétanque le vendredi 14 juillet 2023

Le comité des loisirs organise un concours de pétanque en doublette.

## TOUR DE TABLE

### Maurice NOYER

Demande s'il serait envisageable de goudronner le Cimetière car l'entretien devient compliqué.  
Monsieur Le Maire et le conseil va réfléchir aux différentes options possibles dont l'accessibilité.

### Philippe PINTAUX

Informe que le clocher ne sonne plus les heures correctement.

Demande que lorsque l'extinction des lumières sera mise en œuvre il y ait une concordance avec celle du château.

Rappelle qu'au mois de juin aura lieu un CODIR Portes de l'Ardèche avec mise en place d'un plan d'action sur les projets touristiques en l'occurrence sur le volet mobilité avec un parcours à vélo.

Propose une réflexion sur une descente de caisse à savon sur la commune.

### Eddy ARLAUD

Rappelle qu'il serait intéressant de relier « Les Crottes » au « Chemin de l'Amandier » et propose de faire un sentier le long de l'Escoutay sur la parcelle AD 329 avec l'accord du propriétaire pour l'achat de la partie du terrain nécessaire pour relier le « chemin de la rivière » et le « chemin de l'Amandier ».

### Anne CHANTEREAU

Evoque une nouvelle fois la nécessité de modifier l'emplacement du panneau STOP sortie route de Chasser qui gêne la visibilité.

Monsieur Jean-Claude BROC répond qu'il s'est rendu sur place avec Monsieur BARBAUD Chargé d'opération au Département qui a déterminé que l'emplacement est adapté, il n'y aura donc pas de modification.

### Céline LE DROGOFF

Rappelle la date de la kermesse.

Demande quand est prévu le fauchage en bordure des routes.

Monsieur Jean-Claude BROC lui répond que c'est prévu pour le 09 juin 2023.

### Christian BOUTY

Demande si un appel d'offre a été lancé pour la réfection du revêtement route de l'Amandier et Chasser.

Mentionne qu'un Bac poubelle est manquant à l'Amandier et qu'il faudrait le remplacer.

Informe qu'un véhicule type fourgon est à l'abandon sur le terrain du Clau.

Monsieur Le Maire avisera la gendarmerie.

### Jean-Claude BROC

Annonce la visite de Monsieur NURY pour faire un point sur la réfection du carrefour et aménagement sur la 107.

Informe que le rideau métallique du local technique est installé et fonctionne.

Informe que la SEDEC a prit contact pour faire part de la vente d'un tracteur d'un montant de 40 000 euros qui pourrait correspondre aux attentes de la Commune.

Monsieur Maurice NOYER demande s'il serait possible d'en chercher un avec cabine réversible pour simplifier les manœuvres dans les ruelles.

La demande va être étudiée.

Informe que le cabinet RCI va faire prochainement une proposition sur la gestion des eaux pluviales à Chasser.

### Pauline LANDAIS

Demande la possibilité de nettoyer sur les abords de la route de Gras.

Jean-Claude Broc a informé Monsieur Barbaud de la DDT.

Clôture de la séance à 22 heures 07

Fait à Saint-Thomé

Le secrétaire de séance  
Pauline LANDAIS

Le Maire  
Gilbert PETITJEAN

